
Pont Mercier Bridge



Communiqué du ministère des Transports du Québec – Mercredi 22 juin

Posted: 22 Jun 2011 01:46 PM PDT

Partager

Gestion de la circulation au pont Honoré-Mercier

Une nouvelle configuration des voies encore plus flexible

Montréal, le 22 juin 2011 – « Depuis la fermeture partielle et temporaire du pont Honoré- Mercier, nous sommes constamment en mode solution pour limiter les impacts de cette entrave sur les usagers. Le mot d'ordre était : flexibilité et efficacité. Aujourd'hui, je vous confirme que des mesures s'ajoutent pour optimiser la mobilité des personnes et le transport des marchandises entre Châteauguay et Montréal », a indiqué le ministre Sam Hamad.

Une configuration des voies encore plus souple

Des changements de configuration de voies sur le pont Honoré-Mercier entreront en vigueur le 27 juin et permettront le maintien d'une voie dans chaque direction en dehors des périodes de pointe.

Du lundi au vendredi, la gestion de la circulation se fera en quatre temps :

- **De 5 h à 9 h, deux voies en direction Montréal**
- **De 9 h 45 à 14 h 15, une voie dans chaque direction**
- **De 15 h à 19 h, deux voies en direction Châteauguay**
- **De 19 h 45 à 4 h 15, une voie dans chaque direction.**

Lors des fins de semaine et des journées fériées, une voie sera ouverte dans chaque direction.

Levée de l'interdiction des véhicules lourds

À compter d'aujourd'hui, les véhicules lourds sont autorisés à circuler sur le pont Honoré-Mercier en direction Ouest, c'est-à-dire vers la Rive-Sud. Rappelons qu'une interdiction de circulation des véhicules lourds était en vigueur depuis le 29 décembre 2010 sur le pont Honoré-Mercier en direction Ouest.

Consultez la carte du maintien de la circulation sur le site web du Ministère dans la sectionsalle de presse au www.mtq.gouv.qc.ca.
